

PRÉVENIR ET GÉRER LES RISQUES DE CATASTROPHES POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT



© Claudio Accheri / AFD



Philippines

Aux Philippines, l'un des pays les plus exposés aux catastrophes naturelles, l'AFD a accompagné le gouvernement dans la mise en œuvre du plan national de prévention et gestion des risques de catastrophes. Un appui qui se concentrait sur la résilience des communautés locales, acteurs essentiels de la prévention des risques. Un projet d'adaptation aux changements climatiques.

CONTEXTE

Exposé à des risques majeurs de catastrophes naturelles (risques sismiques, volcaniques, météorologique...), l'archipel des Philippines est considéré comme l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique. Les pertes et dégâts annuels liés aux catastrophes s'élèvent à plus de 0,5 % du PIB en moyenne sur la période 1970-2009, avec un nombre considérable de pertes humaines. En effet, 74 % de la population est exposée à plus d'un type d'aléa naturel. À ce titre, l'accompagnement de la stratégie nationale pour le climat et la réduction des risques de catastrophes a été défini comme l'un des axes clés d'intervention de l'AFD dans le pays. À l'occasion de la visite du Président français François Hollande aux Philippines en février 2015 et dans le cadre d'un partenariat renforcé annoncé entre les deux pays, la France s'est engagée à accompagner des actions de prévention en réponse aux catastrophes naturelles d'ampleur nationale liées au changement climatique ou à d'autres causes.

DESCRIPTIF

Le projet est une aide budgétaire sectorielle contribuant à la mise en œuvre du plan national de prévention et de gestion des risques aux Philippines, et plus spécifiquement son application effective au niveau local. Cette aide visait à contribuer à un développement durable via des communautés plus résilientes aux risques en améliorant la capacité des collectivités locales à anticiper, prévoir, mitiger et gérer les impacts des catastrophes naturelles. Les collectivités locales philippines sont en effet des acteurs clés pour la prévention et la gestion des risques (DRRM Act 2010). Le projet avait trois objectifs :

- Consolider le cadre stratégique et réglementaire de la réduction des risques de catastrophes (RRC) pour favoriser sa mise en œuvre au niveau local ;
- Améliorer la prise en compte de la RRC dans la planification urbaine ;
- Poursuivre l'institutionnalisation et renforcer les capacités locales en matière de RRC.

IMPACTS

- Consolider le cadre stratégique et réglementaire d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophes ;
- Favoriser les actions locales de prévention, réduction, et gestion des risques de catastrophes ;
- Renforcer la résilience des communautés locales ;
- Généraliser une planification urbaine et durable sensible aux risques.

04/04/2016

Date de début du projet

ACHEVÉ

Statut



20 ANS

Durée du financement



Climat

Secteurs



PHILIPPINES

Localisation



Prêt concessionnel souverain

Outils de financement



50 000 000 EUR

Montant du financement

République des Philippines

Bénéficiaires